

Image not found or type unknown



Email = Contrat ? Allemagne

Par **Marinef**, le **12/07/2010** à **22:01**

J'ai répondu favorablement à une annonce de colocation sur internet par email mais je n'ai pas pu occuper le logement car j'ai eu un prélèvement trop important sur mon compte bancaire.

Seulement mon ex future colocatrice me réclame de l'argent sous prétexte que le oui de l'email est en Allemagne comme un contrat de signé et que si je ne lui verse pas de l'argent sur son compte elle me "ferait des ennuis en Allemagne".

Quelqu'un pourrait me dire si elle est en droit ou non de réclamer cet argent ?

Merci d'avance !